Cam FRC 79

ACTE DE FOI

DE

MADAME DE FAVRAS.

LE jour de l'exécution de M. de Favras, la dame ſon épouſe a été reveillée par le cri de la ſentence de mort de ſon mari ; à cet inſtant la douleur & le déſeſpoir ſe ſont emparés de ſon ame ; elle a fait à l'Eternel & à la nation ſon acte de foi en ces termes : O divine providence ! toi qui permets que l'innocence ſoit ſacrifiée, & qu'un peuple éclairé qu'on égare ſe porte à demander la tête d'un infortuné, accuſé fauſſement, & condamné ſur la ſimple

R. M+W 215

ſuppoſition d'un crime qu'il n'a pas commis, & dont les véritables ennemis de la nation, ſont ſeuls coupables : Non, ta juſtice plus éclairée que celle des hommes, les dénoncera tôt ou tard à la vindicte publique pour venger le ſang de l'innocence. Et vous, peuple bon & humain, ſerez-vous toujours livré à l'impulſion de l'eſprit de parti ? & vous méconnaîtrez-vous ſur les intrigues ſourdes de vos ennemis, en confondant l'innocent avec les coupables. Il eſt d'autres hommes qui méritent la peine prononcée contre le marquis de Favras, ces hommes vous les connaîtrez ; il a eu la délicateſſe, j'oſe dire plus, la fierté de ne point les dénoncer. Mais, ſi dans votre reſſentiment vous vous arrêtez aux derniers momens de ſa vie, & que votre conſcience ſoit ſuſceptible de remords, vous frémirez comme moi du crime odieux dont ſe ſont rendus coupables, ceux qui l'ont conduit pas à pas

à la potence : J'atteſte devant Dieu & devant la Nation entière ſon innocence ; & ſi l'eſpérance peut encore ſe faire entendre à mon cœur déchiré par la douleur, elle me flatte que bientôt les auteurs de ſa mort en expieront le crime. La Providence eſt trop juſte pour tolèrer des horreurs, & une abomination ſemblable.

Enfin Madame de Favras en ſerrant ſur ſon ſein ſon fils, après l'avoir arroſé d'un torrent de larmes, l'a conſacré à la Nation en ces termes.

Voilà, ô peuple trop prévenu ! les reſtes de mon mari, puiſſe-t-il dans ſon jeune âge mourir s'il ne doit pas vivre pour vous & vous faire regretter ſon père ?

Alors cette femme infortunée eſt reſtée ſans connaiſſance & dans les angoiſſes de la mort juſques bien après celle de ſon mari.

Dans la même journée, Madame de Favras eſt ſortie de l'Abbaye pour ſe

rendre chez elle, où la famille de son mari l'attendait pour le recevoir. Le moment où ces personnes vraiment infortunées & malheureuses ont été réunies, a offert un spectacle déchirant ; le corps de M. de Favras ayant été porté chez lui, les honneurs funèbres lui ont été rendus le lendemain sans faste, mais d'une manière convenable & honnête. On assure qu'un inconnu a remis à Madame de Favras, un paquet cacheté, dans lequel il y avait pour quatre cens mille livres de billets de la caisse, on ignore la main compatissante qui a été assez touchée de son malheur pour lui persuader qu'il existait encore des ames sensibles, ou peut-être intéressée à l'amertume de son infortune.

FIN.